



## Gros problème avec mon employeur sur la question de l'assurance

Par **mehdidou**, le **11/09/2008** à **13:00**

bonjour ; le 15 mai 2008 j'ai signer un contrat de travail d'un an et j'ai fournie tout les papier demander par l'employeur . il ma certifier que après 15 jour j'aurai mon assurance et je serait déclarer a l'état et que je pourer commencer mes fonction après 15 jour l'employeur ma dit que sa prendrai encore plus de temps et le temps passe et passe et passe on est maintenant bientôt le 15 septembre je suis lier avec un contrat et sans que je travail et sans paye non plus et j'ai eu besoin de mon numéro d'assurance alors l'employeur ma dit qu'il ne ma pas déclarer et qu'il travail sans registre de commerce il ma dit si tu veut résilier ton contrat je t'attaque en justice et tu travaillera pas 2 ans dans se domaine ( je suis graphiste) voila je ne sais plus quoi faire et c'est très urgent svp aider moi et dite moi se que je doit faire merci beaucoup

Par **adama**, le **11/09/2008** à **13:36**

Bonjour,

D'après vos explications c'est l'employeur qui est plutôt dans l'irrégularité..

Il essaie de vous peur mais n'y céder pas. il est obligé de vous déclarer, rédiger un contrat puisqu'il est à durée déterminée d'un an.

Contactez les services habilités à défendre les travailleurs ( services sociaux, avocats, juge, etc ), pour être protégé de ces agissements.